



Extrait du registre des délibérations

du Conseil Municipal

Séance du lundi 12 octobre 2026

Délibération n° DEL_2026-1012-02

MAIRIE DE SAINT
AMAND MAGNAZEIX

L'an deux mille vingt-six et le douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 2 octobre 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire MIRGUET Patrice, Maire.

Président : M. MIRGUET
Secrétaire de séance : Mme LANGLOIS

Membres présents :

MIRGUET Patrice, TONIAL Bruno, AUPETIT Francis,	MACHINAUD Paul,
Brigitte, PREVOST Christian, LANGLOIS Aurélie,	MASSARD Benoît.
PINET Geneviève, FEYSSAT	

Membres absents :

PIRES-ALVES Cécile donne procuration à PREVOST Christian,
DELANGHE Sibylle donne procuration à TONIAL Brigitte

OBJET : Demande de subvention de climatisation

La salle des fêtes ainsi que la cantine scolaire sont régulièrement utilisées par les habitants, les associations et les enfants de la commune. L'installation d'un système de climatisation permettra d'améliorer les conditions d'utilisation de ces locaux et de maintenir des conditions de confort adaptées lors des épisodes de fortes températures.

La salle des fêtes pourra également être mobilisée comme espace climatisé et rafraîchi dans le cadre du dispositif de prévention et de gestion des épisodes de canicule, notamment afin de pouvoir accueillir, si nécessaire, les personnes âgées ou les personnes particulièrement vulnérables lors des périodes de fortes chaleurs.

Cet équipement constitue ainsi une amélioration des conditions d'accueil du public et contribue à renforcer les capacités de la commune à faire face aux épisodes de chaleur intense.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis établis par M. Lavillauroy, d'un montant de :

- Sur une climatisation en caissette au plafond 11 474,50 € HT soit 13 769,40€ 2 unités
- Climatisation split mural 9 074, 50€ soit 10 889, 40 € 2 unités pour la salle de fêtes et une unité pour la cantine
- Il est notifié sur le devis la garantie 10 ans offerte sur le matériel pour une valeur de 549 €

Mr le maire propose une climatisation sur split mural

Il propose au Conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 80 % du montant de l'opération.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant HT
Installation d'un système de climatisation – salle des fêtes et cantine	9 074, 50 €
TOTAL	9 074,50 €
Recettes	Montant
DETR – 80 %	7 259.60 €
Autofinancement communal – 20 %	1 814, 90 €
TOTAL	9 074.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet d'installation d'un système de climatisation à la salle des fêtes et à la cantine ;
- **APPROUVE** le devis présenté par M. Lavillauroy pour un montant de 9 074.50 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **SOLLICITE** auprès de l'État une subvention au titre de la **DETR**, à hauteur de 80 %, soit
- **S'ENGAGE** à assurer le financement de la part restant à la charge de la commune, soit 1 814.90 €
- **PREND ACTE** que la salle des fêtes pourra être utilisée, en cas d'épisode de canicule, comme espace climatisé permettant notamment d'accueillir les personnes âgées et les personnes vulnérables ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à cette demande de subvention.

Où l'exposé de Monsieur Patrice MIRGUET,

le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte la délibération présentée.

Secrétaire de séance



Le Maire



Patrice MIRGUET

Certifiée exécutoire

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

En vertu de la présente

M. Maire certifie, sous sa responsabilité,

-informe que la présente délibération et d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le



ID : 087-218713303-20261016-2026101202-DE